

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC intermédiaire 2012-1

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable,
des transports
et du logement



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	BEA – Département INVESTIGATIONS – CHEF DE PROGRAMME
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	BEA BEA/INVES Département des investigations (Le Bourget)
Fonction / Emploi :	1 Chef de programme
Filière / Métier :	F04_01 Analyste de sécurité
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOUILLARD, Alain - 01 49 92 72 99 alain.bouillard@bea-fr.org BENESSE, Jean-Luc - 01 49 92 72 59 jean-luc.bensees@bea-fr.org

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/01/12

Date limite de modification des candidatures : 16/01/12

Envoi par le service (si CASIMIRh non déployé) :

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent :

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

**BUREAU ENQUETES ET ANALYSES DE SECURITE AERIENNE - DEPARTEMENT
INVESTIGATIONS - LE BOURGET
CHEF DE PROGRAMME**

Responsable du pôle Gestion et Exploitation des données d'enquêtes (GEODE)

Le Chef de Programme :

- est responsable de la collecte et du traitement analytique des données d'enquête ;
- est responsable du fonctionnement au BEA du système ECCAIRS et de la validation des données qui y sont portées ;
- est responsable du suivi du traitement des recommandations de sécurité ;
- assure l'interface avec la DGAC, la commission européenne et l'OACI pour l'échange d'informations de sécurité.

Profil - Qualification :

Savoir :

- connaissances techniques, opérationnelles et réglementaires en aéronautique ;
- facteurs humains.

Savoir-faire :

- sens de l'organisation ;
- rigueur dans le raisonnement et la méthode ;
- qualités rédactionnelles ;
- travail en équipe.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC intermédiaire 2012-1

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable,
des transports
et du logement



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	BEA – Département INVESTIGATIONS – CHEF DE PROGRAMME
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	BEA BEA/INVES Département des investigations (Le Bourget)
Fonction / Emploi :	1 Chef de programme
Filière / Métier :	F04_07 Enquêteur généraliste
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOUILLARD, Alain - 01 49 92 72 99 alain.bouillard@bea-fr.org BENESSE, Jean-Luc - 01 49 92 72 59 jean-luc.bensees@bea-fr.org

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/01/12

Date limite de modification des candidatures : 16/01/12

Envoi par le service (si CASIMIRh non déployé) :

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent :

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

**BUREAU ENQUETES ET ANALYSES DE SECURITE AERIENNE - DEPARTEMENT
INVESTIGATIONS - LE BOURGET
CHEF DE PROGRAMME**

Responsable de l'organisation du service de permanence

Le Chef de Programme :

- est responsable de l'organisation et du fonctionnement du service de permanence du BEA H 24
- collecte les premiers éléments d'information factuelle sur les évènements et prépare l'intervention des enquêteurs
- assure le suivi et la mise à jour des documentations opérationnelles nécessaires à l'enquête

Profil - Qualification :

Savoir :

- principes, méthodes et réglementation de l'enquête de sécurité ;
- connaissance de l'ensemble des acteurs de l'aéronautique ;
- connaissance de la langue anglaise ;
- connaissance de la réglementation aérienne dans différents domaines (navigation aérienne, exploitation, certification).

Savoir-faire :

- savoir gérer une situation de crise ;
- organisation du travail et réactivité ;
- sens des relations humaines ;
- résistance au stress ;
- travail en équipe.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC intermédiaire 2012-1

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable,
des transports
et du logement



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O – Délégation Basse et Haute Normandie – Direction – DELEGUE TERRITORIAL
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/O DEL/BHN/DIR Délég. Basse et Haute Normandie - Direction (Le Havre Octeville)
Fonction / Emploi :	1 Délégué
Filière / Métier :	F02_02 Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GARRIGUES, Yves - 02 98 32 02 07 yves.garrigues@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ROLLION, Jean-Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/01/12

Date limite de modification des candidatures : 16/01/12

Envoi par le service (si CASIMIRh non déployé) :

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent :

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

DELEGUE TERRITORIAL

DSAC/O - Délégation Basse et Haute Normandie - Direction

Délégué du directeur de la sécurité de l'Aviation civile Ouest pour la région Basse et Haute Normandie

Tâches :

- Participe à la définition des objectifs et des indicateurs assignés au service, contribue au système qualité de la DSAC/O
- Décline les objectifs et les indicateurs de la DSAC/O au niveau du service et détermine les programmes d'action
- Sous l'autorité des Préfets et en liaison avec les autorités compétentes fait appliquer les règlements et coordonne les actions en matière d'environnement et de sûreté des aérodromes dans les conditions fixées par arrêté des ministres
- Affecte les responsabilités, organise et alloue les moyens au sein du service
- Suit la mise en oeuvre des programmes d'action (domaine surveillance et domaine régalién)
- Entretient des relations permanentes avec les services préfectoraux, les responsables professionnels et associatifs, les collectivités territoriales et les entreprises
- Prend, par délégation, des décisions relatives à la délivrance, au renouvellement, à la modification, à la suspension ou au retrait d'autorisations administratives
- Délivre des avis techniques
- Participe au CODIR et à la permanence de direction de la DSAC-O

Profil - Qualification : COMPETENCES

Savoir généraux et pratiques :

Connaissances techniques du domaine de l'aviation civile
Du contexte socio-économique, territorial et européen
Management
Droit public, code de l'aviation civile, règlements européens
Textes OACI et fonctionnement des institutions
Règles de gestion comptable et budgétaire

Savoir faire :

Diriger une équipe en ayant une capacité d'analyse et d'évaluation
Travailler en réseau
Mettre en oeuvre le dialogue institutionnel et social
Négocier, faire partager et convaincre
Communiquer avec aisance
Aptitude à rendre compte

Acquis professionnels :

Posséder une solide culture aéronautique
Expérience de l'encadrement d'une équipe
Une activité précédente exercée en délégation ou en DSAC

Conditions particulières d'exercice :

Forte disponibilité exigée, déplacements fréquents, nombreux contacts avec les collectivités locales